L'admission

- C'est la C.D.A.P.H (Commission des Droits et de l'Autonomie pour les Personnes Handicapées) de la M.D.P.H. qui, après examen du dossier, propose à la famille et au service, l'orientation de l'enfant.
- Admission au service après étude du dossier et entretien(s) préalable(s) avec l'enfant et sa famille.

Les Partenaires

- M.D.P.H.
- Education Nationale
- A.S.E
- P.M.I
- CAMSP, C.M.P, C.M.P.P
- Établissements et services spécialisés.
- Etc.

Horaires du service

Du Lundi au Vendredi De 9h00 à 17h30

Interventions dans un rayon de 25 km autour de Pacy sur Eure



Contrôle et financement

Agence Régionale de Santé de Haute-Normandie (ARS)
Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT/ex. CRAM)

Document actualisé le 19/01/2011

Siège social: 101 rue de bizy-Vernon

Siège Administratif: Centre polyvalent « Les Blanchères » - 40, rue Louise Damasse – VERNON
Tél. 02 32 64 35 70 - Fax. 02 32 64 35 79 - Courriel: siege.asso@lesfontaines.fr
Adresse postale: B.P.n°128 – 27201 VERNON Cedex Site internet: www.asso-lesfontaines.fr

Association Loi 1901 à but non lucratif et d'utilité sociale Déclarée à la préfecture de l'Eure le 30.11.1955



5.E.S.S.A.D

"Mosaïque"



Service d'Education

Spéciale et de Soins

A Domicile

32, rue Aristide Briand 27120 Pacy-Sur-Eure

2©02.32.24.22.22 / **3** 02.32.34.62.52 **Sessad.mosaique@wanadoo.fr**

Le SESSAD est un service de l'établissement ITEP « du Soleil Levant » 2, allée Jules Ferry 27180 Saint Sébastien de Morsent ': 02.32.37.79.80 6:02.32.36.03.79 e-mail: itepdusoleillevant@lesfontaines.fr.



Un SESSAD pour Qui?

22 garçons et filles de 3 à 12 ans d'intelligence normale, présentant



des troubles de la conduite et du comportement. Leur orientation nécessite la mise en œuvre d'un suivi médico-éducatif ambulatoire au domicile ou sur leur lieu d'intégration.

Un SESSAD pour Quoi ?

- Effectuer un travail de prévention, d'aide et d'accompagnement des familles ayant des enfants présentant des troubles de la conduite et du comportement, avec un maintien de l'enfant en milieu familial.
- Favoriser le maintien, l'intégration et l'insertion de l'enfant en milieu ordinaire, scolaire et extra scolaire.
- Aider le développement des potentialités et de l'autonomie de l'enfant, avec élaboration du projet personnalisé d'accompagnement en concertation avec sa famille.

• Proposer une prise en charge thérapeutique ou rééducative si nécessaire.

Un SESSAD Où ?

Cet accompagnement pourra s'effectuer au domicile, à l'école de l'enfant, au sein du service ou tous autres lieux de la vie sociale de l'enfant.

Un SESSAD Comment?

• L'accompagnement de l'enfant :

- Dans le cadre d'un projet personnalisé d'accompagnement, nous allons chaque fois que c'est possible, maintenir ou favoriser l'intégration scolaire.
- Nous allons proposer des moments d'écoute, de soutien, de soins : psychothérapie, orthophonie, psychomotricité ; d'activités éducatives, sportives et socioculturelles selon les besoins et les envies repérés avec l'enfant.
- Ces interventions se dérouleront dans un cadre structurant avec des repères sécurisants pour l'enfant et permettre d'évoluer à son rythme.

L'accompagnement de la famille :

 Dans le respect de l'histoire et de la culture de la famille, quelles que soient les difficultés éducatives, socio-économiques ou psychologiques, nous proposons écoute, soutien et aide à la parentalité dans un réel partenariat.

Le travail avec l'école

En relation étroite avec les enseignants, nous mettons en œuvre les techniques nécessaires au maintien, à la poursuite et à la réussite de la scolarité au travers de rencontres régulières, d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de projets adaptés.

Un SESSAD avec Qui?

- Un directeur (de l'ITEP et son SESSAD)
- Un médecin psychiatre
- Une psychologue
- Une chef de service du SESSAD
- Deux éducatrices spécialisées
- Une psychomotricienne
- Une orthophoniste
- Une secrétaire